



par **Jean-Louis Debré**
Président de l'Assemblée nationale

Comment débiter ce rapport d'activité sans revenir sur les bouleversements politiques et parlementaires de l'année 2002 ? Au cours des deux scrutins nationaux, les Françaises et les Français nous ont dit leurs attentes et leurs espoirs. Ils ont manifesté dans leur immense majorité leur attachement à la République. Mais les frustrations et les peurs ressenties au quotidien par nombre d'entre eux ont nourri la montée de forces ouvertement hostiles à la démocratie et à l'institution parlementaire.

Car les mots ne doivent pas masquer la réalité : c'est bien à une résurgence de mouvements de tradition antirépublicaine et antiparlementaire que nous avons assisté.

La lucidité et la vigilance restent naturellement de mise. Pour autant nous ne devons céder ni au fatalisme ni à la tentation démagogique d'une remise en cause de nos institutions.

Refus du fatalisme d'abord, car les élections législatives de juin ont démontré que, dès que nos concitoyens se sentent entendus, les partis contestataires tendent à revenir à leur véritable place : celle de formations marginales, dénuées de tout crédit réel lorsqu'il s'agit d'apporter des solutions concrètes aux problèmes du pays.

Refus de la démagogie ensuite : loin de toucher les seuls responsables politiques, le mécontentement des Français vise tous ceux qui dans les sphères médiatiques, financières ou intellectuelles exercent un pouvoir échappant à tout contrôle démocratique.



Besoin d'être réellement entendus et représentés au plus haut niveau ; besoin de voir leurs gouvernants s'attaquer aux vrais problèmes ; besoin de voir mieux contrôlés les nouveaux centres de pouvoirs : par ces trois messages fondamentaux, nos concitoyens ont exprimé avec éclat leur volonté d'une action publique déterminée et leur aspiration à voir combler les déficits démocratiques dont souffre notre pays.

L'Assemblée nationale est au cœur de cette attente.

Les trois missions traditionnellement attribuées aux députés - représenter, légiférer, contrôler - correspondent exactement aux aspirations des citoyens. Mais peut-être plus encore que par leur mission constitutionnelle, c'est grâce à leur mode de vie au jour le jour, grâce à leur culture de l'échange et de l'écoute que les députés seront les meilleurs acteurs du sursaut républicain. Qui mieux que ces 577 femmes et hommes qui partagent leur temps, semaine après semaine, entre le Palais Bourbon et leurs circonscriptions, entre la confection des lois et l'écoute des Français, peut recoudre le lien civique partout où il menace de se défaire ?

Je souhaite pour ma part que tout au long des cinq années de cette XII^e législature chaque député relaye les attentes concrètes des Françaises et des Français. Sans autre considération que l'intérêt général, et par-delà les différences d'appartenance politique, il s'agit et il s'agira pour nous de répondre précisément et sans faiblir aux demandes que nos concitoyens ont exprimées avec force par le moyen du suffrage universel.